

**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS  
FINANCIERES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
VILLE DE TRITH SAINT LEGER**

----

Pour l'exercice 2016, nous avons réalisé en **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 18 358 611.89 € dont :**

**4 766 300.47 €** en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication

**10 391 909.65 €** en charge de personnel

**1 715 470.79 €** en charge de gestion courante dont participations intercommunales (syndicat assainissement, SIVU), les subventions aux associations, les indemnités des élus

**253 874.29 €** pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

**35 840.89 €** pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire, des régularisations d'exercice

**1 195 215.80 €** en atténuation de produits dont le remboursement du trop perçu de dotation CAPH pour la médiathèque de Trith Saint Léger (dernière année de remboursement), la contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal (372 544 €)

- **En opérations d'ordre 385 995.06 €** pour les amortissements des immobilisations

-----

Nous avons réalisé en **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 21 454 322.99 € dont**

**19 407 764.18 €** en impôts et taxes : 4 638 722 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation , foncières bâties, foncières non bâties), et 13 968 420 € en dotation de compensation de la CAPH, mais aussi de la dotation de solidarité, du FNGIR et remboursement FPIC, taxe sur les pylônes, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 800 622.18 €

**944 868.30 €** en produits des services (cantine, centres aérés, culture, piscine, périscolaires) dont 491 670.11 € de remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH

**626 593.21 €** en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières personnel (CNP, CPAM) et remboursement CAE.CUI

**413 896.70 €** en dotation et participations, aide de la CAF en direction de la jeunesse, aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège,

REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2017

Applicatif digitalisé E-legalite.com

contribution de la CAPH aux dépenses de fonctionnement de la Médiathèque, les allocations compensatrices de l'état (pour exonérations TH, TF, TFNB, réforme TP)

**55 997.66 €** pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles

**599.36 €** remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

**4 603.58 €** remboursements de sinistres, régularisations d'exercices

-----

Pour la **SECTION D'INVESTISSEMENT**, nous avons réalisé

- **3 383 701.88 € en dépenses réelles dont**

**2 571 455.25 €** en dépenses pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des travaux de Bâtiments en autres les travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, des travaux de trottoirs, de voirie ainsi que des travaux d'enfouissement de réseaux et d'éclairage public (2<sup>ème</sup> phase de la rue Victor Hugo, les rues de l'Humanité, Acacias, Ormes, Gaston Griolet)

**781 749.63 €** pour le remboursement des emprunts

**30 497 €** pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat et ou de son acquisition

-----

Les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** sont quant à elles de

- **2 487 757.08 € en recettes réelles dont**

**1 685 602.63 €** d'excédents de fonctionnement capitalisé

**335 059.50 €** de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2015 et reçu en 2016

**1 635.16 €** de taxe d'aménagement

**430 514.64 €** de subventions (fonds parlementaires et CAPH) pour les travaux des rues Victor Hugo 2<sup>ème</sup> phase et Gaston Griolet

**34 838.15 €** qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

**107 €** pour des remboursements de cautions instruments de musique

- **385 995.06 € en recettes d'ordre** qui correspondent aux amortissements des immobilisations

-----

Réalisés Dépenses de fonctionnement 18 744 606.95 €

Réalisés Recettes de fonctionnement 21 454 322.99 €

REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2017

Appréciation des agents de la préfecture

058-215306053-20170609-2017\_0603\_71A-DE

- Résultat 2016 de la section de fonctionnement : **excédent de 2 709 716.04 €**

Réalisés Dépenses d'investissement      3 383 701.88 €

Réalisés Recettes d'investissement      2 873 752.14 €

- Résultat 2016 de la section d'investissement : **déficit de 509 949.74 €**

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/06/2017

Appréciation: [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

050-215005035-20170609-2017\_06 09\_71A-DE

